

Vous êtes en situation de handicap et/ou à besoins particuliers?

À l'ENSEIS, le handicap n'est pas un frein
Nous vous accompagnons à la concrétisation de votre projet professionnel

Il est indispensable de **signaler votre situation lors de votre inscription** par l'intermédiaire de la fiche d'information jointe.

Cela permettra :

- L'étude de votre situation.
- La transmission avec votre accord de vos besoins de compensation aux équipes pédagogiques.
- La recherche conjointe de solutions individualisées.
- Des adaptations pédagogiques pour optimiser votre parcours de formation.
- Des aménagements personnalisés. (Outils, environnements, ...)
- Des rendez-vous réguliers selon vos besoins pourront être organisés avec le référent H+ et le référent du parcours de formation.

Vous aurez **un entretien** avec le référent en début de formation, et/ou en amont, pour trouver les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation. Les éléments apportés et le contenu de cet entretien resteront confidentiels.

Aménagement de la formation et des épreuves d'examen/certification en cours de formation

La formation sera aménagée autant que faire ce peut, en lien avec les particularités de l'apprenant.

L'aménagement des épreuves d'examen/certification en cours de formation nécessite un dépôt de dossier de demande d'aménagement d'épreuves auprès de l'autorité certificative Rectorat / DREETS

Ce dossier de demande d'aménagement d'épreuves, que vous trouverez au secrétariat pédagogique, doit être dûment complété pour être envoyé par le secrétariat pédagogique au Rectorat / DREETS au plus vite après la rentrée.

Aménagement des épreuves d'examen et de certification en fin de formation

Le dossier de demande d'aménagement d'épreuves que vous trouverez au secrétariat pédagogique, doit être dûment complété pour être envoyé par le secrétariat pédagogique au Rectorat / DREETS au moins 8 mois avant le passage des épreuves finales. Il est à remplir dans son intégralité.

Vous devrez joindre tous les justificatifs utiles au traitement de votre demande : notification MDPH éventuelle, bilan et/ou certificat médical des professionnels de santé qui vous suivent (orthophoniste, ergothérapeute, médecin...), anciens aménagements scolaires, notification d'aménagement d'examen précédent, ...

Afin de permettre la finalisation de votre demande par les services de l'ENSEIS, votre dossier complet (justificatifs et dossier administratif) doit être envoyé par mail ou par courrier en respectant impérativement la date de retour indiquée. Seuls les documents ainsi transmis pourront être relayés auprès des services médicaux et administratifs du Rectorat/ DREETS.

Tout dossier rendu hors délai risque de ne pas être pris en compte pour le passage de votre diplôme.

Coordonnées des Référents Handicap de l'ENSEIS

Site	Référent	Coordonnées
Etablissement de l'Ain 48 rue du peloux 01000 Bourg-en-Bresse Tél : 04.37.62.14.90	Manu POULET	poulet.manu@enseis.fr
Etablissement de la Loire 42 rue de la Tour de Varan 42700 Firminy Tél : 04.77.10.13.70	Samuel VEYRIER	veyrier.samuel@enseis.fr
Etablissement de Savoie 145 rue de la Chavanne 73490 La Ravoire Tél : 04.79.72.95.70	Jean-François GAUTIER	gautier.jean-francois@enseis.fr
Etablissement de Haute-Savoie 1 bis Bld du Fier 74000 Annecy Tél : 04.50.46.57.01	Stéphane EDME	edme.stephane@enseis.fr
ENSEIS Management 14 rue Berjon 69009 Lyon Tél : 04.72.53.61.80	Frédérique BESNARD	besnard.frederique@enseis.fr

Apprenant à besoins particuliers / Fiche d'Informations

Nom / Prénom :

Email :@.....

Formation suivie +Année début-fin.....

1- MERCI DE PRÉCISER VOTRE SITUATION :

Handicap (mental, physique, psychique, pluri-handicap) :	Troubles « DYS » (précisez et joindre les derniers bilans) :
TED (Troubles Envahissants du Développement) :	TDA-H (Troubles Déficitaires de l'Attention - avec Hyperactivité) :
Déficience visuelle :	Déficience auditive :
Maladie (invalidante, allergie, troubles anxieux...) :	Autre :

2- VOTRE SITUATION AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES - Merci de transmettre une copie des documents concernés

- Vous disposez d'une notification de la MDPH ou êtes en cours de demande auprès de la MDPH /MDA :
 - Pour une RQTH. Une orientation en ULIS ou en établissement spécialisé
 - Pour l'AAH ou l'AAEH Autre, précisez :
 - Dans le cadre d'un PPS / GEVASCO
- Vous avez bénéficié : d'un PAI (projet d'accueil individualisé) d'un PAP (plan d'accompagnement personnalisé)

3- SOUHAITEZ-VOUS AJOUTER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Date / / 20 ...

Signature de l'apprenant :

Fiche à retourner **impérativement accompagnée** de tous les documents utiles à la compréhension de votre situation (comptes rendus et derniers PAI, PAP, PPS, ESS, GEVASCO, notifications de la MDPH, ...) à l'adresse du référent Handicap mentionné ci-dessus ;

Attention : ce dossier n'est pas une demande d'aménagement des épreuves d'examen